



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 19 juin 2013 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présentes :

Louise Allie de la ville de Beloeil ;
Jean-Luc Halde et Rémi H.-Lair de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Normand Angers de la municipalité de McMasterville ;
Normand Grenier et Richard Ruest de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, délégué et maire de la municipalité de McMasterville.

Est absente : Lyse Girard

Sont aussi présents :
Benoît Aubertin et Charles-Éric Noël d'Aquatech
Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2013
3. Liste des déboursés # 13-04
4. États des résultats financiers mai 2013
5. États des résultats techniques
6. Rapport d'exploitation Aquatech – Avril 2013
7. Correspondance
8. Rapport d'activités
9. Achat matériel – pièces pompes
10. Avis motion – modification règlement d'emprunt – projet biométhanisation
11. Autres sujets : a), b), c)
12. Levée de l'assemblée

Rés.
13-23 Il est
proposé par monsieur Normand Grenier
appuyé par monsieur Rémi H.-Lair

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2013 soit approuvé.
Adoptée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2013

Rés.
13-24 Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2013 soit adopté tel que soumis.
Adoptée.



No de résolution
ou annotation Rés.
13-25

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 19 juin 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS 13-04

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du certificat de disponibilité de fonds pour la liste des déboursés #13-04,

Il est
proposé par monsieur Normand Angers
appuyé par monsieur Rémi H.-Lair

ET RÉSOLU unanimement

que le registre des déboursés #13-04 au montant de 246 916,58 \$ pour les chèques #7078 à 7124 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-Québec et Bell Canada, ainsi que les chèques 12 et 13 du compte immobilisation pour le projet de biométhanisation, au montant de 6 331,94 \$, soit et est approuvé par le Conseil d'administration.

Adoptée.

ÉTATS DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le Conseil d'administration prend acte du dépôt par le secrétaire-trésorier de l'état des résultats financiers du mois de mai 2013. Les dépenses au 31 mai 2013 sont de 965 275,27 \$ soit 36,49 % du budget total.

ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le Conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour la fin mai 2013, lesquels résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées.

RAPPORT D'EXPLOITATION AQUATECH

Le rapport d'exploitation sera déposé à la prochaine assemblée.

CORRESPONDANCE

Le Conseil d'administration prend acte du dépôt de la correspondance :

9 mai 2013 Approbation par la municipalité de McMasterville des états financiers de la RAEVR selon la résolution no 2013-190.

7 juin 2013 Facturation par la Régie à Madame Clouette d'un montant de 600 \$ pour la location d'un terrain de stationnement juxtaposé à la station de pompage de Bernard-Pilon.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par l'administrateur concernant les principales activités réalisées dans la période du 9 mai au 12 juin 2013.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 19 juin 2013

No de résolution
ou annotation

ACHAT MATÉRIEL – PIÈCES POMPES

Considérant le besoin d'achat de pièces pour la réparation et l'entretien des pompes suivant la description de la demande d'achat n° 1776 et 1777 au montant total de 13 033,10 \$ taxes en sus;

Considérant la politique de gestion de l'approvisionnement, article 3.2 où tout achat dont le montant est supérieur à 10 000 \$ nécessite l'approbation du Conseil d'administration ;

Rés.
13-26 Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration approuve l'achat des pièces de pompe suivant la description des bons d'achat n° 1776 et 1777, au montant total de 13 033,10 \$ taxes en sus, chez le fournisseur Xylem.

Adoptée.

PROJET BIOMÉTHANISATION

Considérant l'ouverture des soumissions, en date du 19 décembre 2012, du contrat n° 2012-biométhanisation-04 ;

Considérant les prix soumis par les entreprises soumissionnaires ;

Considérant la disponibilité financière de la Régie insuffisante pour permettre la réalisation du projet de biométhanisation selon les prix soumis ;

Rés.
13-27 Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

Que la Régie n'accepte aucune des soumissions déposées en date du 19 décembre 2012 et ne procèdera pas à un octroi du contrat n° 2012-biométhanisation-04.

Adoptée.

AVIS DE MOTION – PROJET DE BIOMÉTHANISATION

Madame Louise Allie, membre du Conseil d'administration de la Régie, donne avis de présentation à l'effet qu'à une prochaine séance d'assemblée elle présentera ou fera présenter une modification au règlement d'emprunt no 2012-01 concernant la réalisation d'un projet de biométhanisation aux fins d'augmenter le montant de la dépense autorisée et de pourvoir au financement de cette augmentation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelleu

Assemblée ordinaire du 19 juin 2013

OCTROI CONTRAT À EXP CONSULTANT

Considérant la décision du Conseil d'administration de la Régie de rejeter les soumissions déposées pour le contrat n° 2012-biométhanisation-04 ;

Considérant la volonté du Conseil d'administration de procéder à un nouvel appel d'offres pour réaliser le projet de biométhanisation ;

Considérant que la firme de Consultants Exp avait été mandatée pour réaliser les documents d'appel d'offres du contrat 2012-biométhanisation-04 et que la confection de documents pour la réalisation d'un nouvel appel d'offres est essentielle et nécessite des dépenses supplémentaires ;

Considérant l'offre de service déposé par la firme Exp Consultant en date du 19 juin 2013, offre de service au montant de 21 500 \$ plus les taxes pour réaliser les documents du nouvel appel d'offres ;

Considérant que l'offre de service de Exp Consultants a une valeur inférieure à 25 000 \$ et qu'à cet effet un contrat « de gré à gré » peut être conclut avec la Régie sans procéder à un appel d'offres ;

Rés.
13-28

Il est
proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration octroie le mandat pour la confection des documents d'un nouvel appel d'offres pour la réalisation du projet de biométhanisation contrat n° 2013-biométhanisation-03, à la firme Exp Consultants pour le montant forfaitaire de 21 500 \$ plus les taxes, le tout selon l'offre de service datée du 19 juin 2013.

Adoptée.

COMITÉ DE SÉLECTION – CONTRAT 2013-BIOMÉTHANISATION-03

Considérant la nouvelle demande d'appel d'offres pour la réalisation du projet de biométhanisation selon le contrat n° 2013-biométhanisation-03 ;

Considérant que suivant la politique de gestion contractuelle de la Régie, le processus d'adjudication du contrat nécessite la formation d'un comité de sélection ;

Rés.
13-29

Il est
proposé par monsieur Rémi H. Lair
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration nomme Ghislain Bégin, ing. à titre de secrétaire-trésorier du comité de sélection ;

Que le comité de sélection soit formé de 3 membres composés des ingénieurs employés des municipalités membres de la Régie et du surintendant de l'exploitation des équipements d'assainissement de la Régie lesquels pourront être assisté techniquement par un ingénieur de la firme Les Services exp inc.

Adoptée.



**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**

Assemblée ordinaire du 19 juin 2013

No de résolution
ou annotation

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est
proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par monsieur Jean-Luc Halde

**Rés.
13-30**

ET RÉSOLU unanimement

Que cette assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie soit
levée à 19h45.

Adoptée.

Gilles Plante, président

Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier